

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 33 (1925)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Le témoignage d'un patricien 1790-1791  
**Autor:** Mottaz, Eug.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-26431>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

rent encore au XVI<sup>me</sup> siècle. Plus tard, leurs attributions et leurs pouvoirs furent réduits, puis on mit obstacle à leurs réunions, qui ne devaient avoir lieu qu'avec l'autorisation préalable du bailli, et l'institution finit pas disparaître complètement.

J. FAVEY.

---

## LE TÉMOIGNAGE D'UN PATRICIEN

1790-1791.

---

La période qui s'étend de 1789 à 1798 est une des plus intéressantes de l'histoire du Pays de Vaud car c'est à ce moment-là seulement que l'on commence à y voir des personnes s'élever contre certains abus et aspirer à plus de liberté locale et nationale. Les documents susceptibles de nous faire connaître les pensées des deux partis qui allaient de plus en plus s'élever l'un contre l'autre présentent donc un certain intérêt.

On connaît abondamment, sans doute, la manière de voir des patriotes J.-J. Cart et Fr.-César Laharpe et même, quoique dans une moindre mesure, celle de quelques autres participants aux fêtes du 14 juillet à Ouchy et à Rolle. Il est plus rare, en revanche, que l'on ait l'occasion de connaître l'opinion intime de quelque patricien bernois.

La Bibliothèque cantonale est entrée en possession, dernièrement, de papiers divers et correspondances particulières provenant du doyen Bridel qui avait toujours conservé des sentiments favorables pour l'ancien régime et avait été parfois, pour cette raison, le dépositaire des pensées de LL. EE. Parmi ces lettres, quelques-unes sont signées du conseiller secret de Freudenreich et présentent un assez vif intérêt pour l'histoire du Pays de Vaud et la connaissance de la mentalité des patriciens à son sujet de 1790 à 1792.

\* \* \*

La première lettre de Freudenreich, datée de Berne le 2 février 1790, est relative à un passage des *Etrennes helvétiques* de 1789 qui avait causé quelque émoi, sinon quelque scandale dans les sphères aristocratiques et gouvernementales.

Après avoir parlé du courage déployé par les Glaronais à Naefels, Bridel s'adressait aux Suisses, ses contemporains. « Portez vos regards sur les nations qui vous avoisinent, leur disait-il ; ne sont-elles pas la plupart chargées des fers de la servitude ? Des peuples mille fois plus nombreux que vous ne sont-ils pas obligés de recevoir de quelques favoris de leurs princes des lois que n'observent pas ceux qui les prescrivent ? Dans presque tous les pays, le laboureur n'est-il pas contraint à un travail dont il ne retire pas les fruits, à une sobriété qui approche de la famine, et par des gens à qui le travail et la sobriété sont également inconnus ? Ce qui reste de la table de ces prétendus pères des peuples est englouti par la rapacité de ceux qui les entourent ; et si parfois, un prince est sévère envers quelqu'un de ces tyrans subalternes, c'est pour être d'autant plus indulgent envers des favoris, que dis-je ! envers les sangliers et les cerfs qui, par de gracieux priviléges, ravaient les moissons d'un paysan esclave, et lui laissent à peine ce qu'il faut, pour assouvir toutes les gueules du monstre de l'impôt<sup>1</sup>. »

Bridel faisait sans doute contraster la misère des pays voisins avec le bonheur des Suisses, mais ce passage des *Etrennes* n'en eut pas moins — à cause de la Révolution française — un certain retentissement dans tout le pays, à Berne en particulier.

<sup>1</sup> Voir *Le Doyen Bridel*, par L. Vulliemin, p. 86.

Voici ce que Freudenreich lui mandait à ce sujet :

« Mon intention étoit de répondre en détail à votre première lettre... mais nombre d'affaires... m'ont fait renvoyer ce projet... jusqu'à la réception de votre dernière Dimanche dernier. Vous jugez aisément que j'ay été très surpris de son contenu. Je vais répondre à toutes deux et espère que notre correspondance affermira nos Liaisons auxquelles votre caractère personnel autant que vos Talens m'ont toujours fait attacher beaucoup de prix.

» Il est très vray que le passage en question dans les *Etrennes helvétiques* a déplu à beaucoup de gens et je vous avoue franchement que je suis du nombre. Je ne scay s'il a échappé aux observations et à la critique dans toutes les villes dont vous me parlez, mais ce dont je suis sûr, c'est qu'il ne tenait qu'à quelques-unes d'entre elles d'en faire des applications. Une assertion aussi générale que celle de votre voyageur est vraye ou fausse selon les Lieux, et selon les points de vue de ceux qui s'en emparent et si vous lisez tout cet endroit en homme impartial et réfléchi, je m'en remets hardiment à votre jugement intérieur ; je suis sûr qu'il conviendra que c'est avec de pareilles assertions qu'on peut masquer les vues et les projets les plus répréhensibles. Il n'est que trop vray que l'Orgueil, l'Intérêt personnel et l'envie de Dominer prennent souvent le langage du patriottisme et se servent des expressions mêmes des vrays Patriotes pour séduire en faveur des plus coupables Projets. Vous vous plaignez avez raison de la manière dont on a pillé vos écrits pour leur prêter un faux sens, mais il me semble que cette expérience auroit dû vous engager à omettre une réflexion aussi injurieuse pour les Républiques en général, et aussi susceptible d'être mal appliquée par ceux qui font aujourd'hui la guerre à tous les gouverne-

mens où ils ne peuvent pas régner. Ce seroit une tâche pénible pour moi de parcourir chaque motif énoncé dans votre Lettre. S'il ne s'agissoit que de répondre aux argumens, cela seroit facile, mais il en coûteroit beaucoup à mon amitié pour vous, qui n'a pu voir qu'avec chagrin à travers les expressions les plus mesurées, un cœur profondément blessé. Encore sur cette matière, je suis pour et contre votre sentiment, et si j'entrois en matière, cela mèneroit à une longue et inutile discussion, d'autant plus inutile que votre dernière lettre est à mon avis un interprète non suspect de la pureté de votre cœur et une preuve sans réplique que vos Principes sont au dessus de l'atteinte de l'humeur que peuvent et doivent naturellement donner des griefs personnels, qu'ils soient fondés ou non. »

\* \* \*

La suite de cette lettre semble être en rapport avec la rencontre que fit Bridel d'agents de propagande révolutionnaire<sup>1</sup>. Ceux-ci cherchèrent un appui auprès d'une secte d'Illuminés pour former à Bâle une sorte de cercle littéraire qui ne devait être, en réalité, qu'un cercle politique. Bridel les entendit, écouta leurs propositions et leurs exigences extravagantes, et refusa de les suivre. C'est sans doute cette circonstance, venant s'ajouter à l'affaire des *Etrennes* qui le fit considérer par un certain nombre de personnes comme favorable aux idées nouvelles. « Les uns, dit Vulliemin, s'adressèrent à lui comme à un homme conquis à leur cause, les autres cherchèrent à le ramener d'une coupable erreur. »

Il exposa franchement l'événement à son correspondant patricien qui lui répondit de la manière suivante :

<sup>1</sup> Voir L. Vulliemin : *Le Doyen Bridel*, p. 83 ss.

« L'incident dont vous me faites le récit est très important par sa nature et le seroit encore davantage si vous aviez pu vous procurer plus de lumières sur les personnages en question. Je vous déclare franchement que j'ay fait voir votre lettre à quelques personnes du Conseil secret, Je m'en suis fait d'autant moins de scrupule que c'étoit la preuve la plus sûre que je pouvois donner de votre Loyauté. Croyez qu'elle n'a pas manqué son effet. Elle étoit nécessaire pour effacer les impressions désavantageuses qu'il y avoit sur votre compte et je ne doute pas un instant que vous n'ayez lieu de vous applaudir d'avoir fait cette Dénonce pleine et entière de ce qui vous est arrivé.

» L'abominable tentative de ces Coquins a échoué auprès de vous ; mais, Monsieur, en resterez-vous là ? Il est permis dans les choses honnêtes de nommer l'intérêt personnel ; soyez sûr que je feray valoir pour le vôtre tout ce que vous pourrez faire de plus dans cette affaire. N'y auroit-il pas moyen que vous prissiez, sous main et avec prudence, des informations sur ces gens là ? Si vous pouviez apprendre d'où ils venoient, où ils ont logé à Basle, combien de tems ils s'y sont arrêté, quels noms ils ont pris, de quel côté ils sont allés, ces circonstances pourroient peut-être mener sur leurs traces. Il seroit à souhaiter que vous les eussiez fait arrêter à Basle, mais je comprends fort bien qu'une mesure comme celle là vous parût sujette à inconvénient. ...La manière franche et sans réserve dont vous me parlez dans votre lettre me fait espérer que vous voudrez bien me faire passer tous les avis que vous serez à même de recueillir tant sur cet objet que sur tout autre qui pourroit y être analogue. Vous devez cela à votre Patrie, à votre Gouvernement, à vous même et à votre famille car je crois pouvoir vous assurer qu'aucun service rendu ne restera sans récompense, et votre façon de penser m'est garant que, indépendamment

de ce motif, vous serez charmé de contribuer à tout ce qui peut assurer la tranquillité publique.

» Je n'ay point entendu parler ici d'aucune distribution de Libelles ; s'il en circule dans le Pays de Vaud, il faut que ce ne soit qu'avec les plus grandes précautions. Je ne crois du reste pas qu'ils fissent fortune. Le Pays sent, en général, qu'il n'y auroit que quelques individus qui pussent gagner à un nouvel ordre de choses et j'ose assurer qu'aucune forme de Gouvernement quelconque n'inspireroit à ses chefs plus de Désintérêttement et d'amour pour son peuple que n'en a le gouvernement actuel. Je crois que nous connaissons et chérissons les droits de l'homme autant que les faiseurs de pamphlets et de harangues. Les gouvernemens peuvent se tromper comme les hommes, mais les bons en conviennent et agissent en conséquence. Nous venons d'en donner une preuve en supprimant l'ordonnance de 1782 qui défend les doubles bourgeoisies sous peine de perdre son droit de bourgeoisie et d'habitation dans le Pays. On a levé cette défense en n'exigeant à l'avenir que la demande d'une permission pour cela, et 132 personnes de Genève seul ont, par là, été rendues à leurs droits et à leurs familles dans le Pays.

» Il m'est venu sur ces libelles une idée sur laquelle je vous demande un mot de réponse. Le Gouvernement ne répondra sûrement à aucun et auroit tort de le faire, mais il pourroit y avoir une réponse faite par un citoyen du Pays de Vaud ; elle feroit un bon effet. Je n'en connois aucun de plus capable de remplir une pareille tâche que vous et je vous procurerois les renseignements nécessaires pour cela. Dites moi naturellement si vous ne vous sentiriez aucune répugnance pour un pareil travail et si votre temps n'est pas trop rempli pour que vous puissiez l'entreprendre. »

\* \* \*

Bridel était sans doute partisan du régime politique sous lequel vivait alors le Pays de Vaud, mais il ne crut pas, cependant, devoir entrer dans les vues intéressées de son correspondant. Son pastorat occupait presque tout son temps et il préférait sans doute consacrer ses rares loisirs à ses *Etrennes helvétiques* plutôt qu'à la rédaction de publications politiques.

\* \* \*

La seconde lettre de Freudenreich est consacrée à Bridel et au Pays de Vaud. La voici :

Berne, 15 Aoust 1790.

Monsieur,

« ... J'ay été surpris d'entendre dans le Pays de Vaud différentes personnes parler fort en détail mais de diverses manières de votre aventure avec les deux étrangers, que vous m'avez écrite au printemps. Je ne la croyois pas si publique et ce n'est pas par moi qu'elle l'est devenue, n'en ayant parlé ici qu'à deux ou trois de nos premiers magistrats. Cependant, je n'y vois pas d'inconvénient. Je crois devoir à mon amitié pour vous de vous dire que je vous ay entendu citer parmi les personnes mécontentes du Gouvernement et qui désirent en obtenir un plus analogue aux principes de la Révolution française. Je suis persuadé qu'on vous fait tort et j'ay saisi les occasions de le dire, mais j'ignore sur quoi se fondent ceux qui pensent différemment. J'avoue que je désire vivement qu'il se trouve quelque occasion qui vous donne lieu de mettre tout le monde au clair là dessus, Dans un moment où, dans le pays et hors du pays, des esprits perfides cherchent à infecter le peuple de leur venin, je serois bien affligé qu'un homme dont le mérite et les Talens sont reconnus pût être compté dans le nombre

de ceux qui cherchent à bouleverser leur Patrie. Non seulement je vous crois trop attaché au Gouvernement pour vous soupçonner d'un pareil délit, mais je vous crois l'esprit torp juste pour ne pas sentir combien les motifs réels de pareilles gens diffèrent des motifs apparens dont ils se targuent.

» Vous aurez lu quelques uns des Libelles que l'on a répandu dans notre Pays. Il y en a de si calomnieux qu'il ne vaut pas la peine d'y répondre, il y en a de plus insidieux auxquels j'aurois désiré qu'on eût opposé quelques écrits solides, patriotiques et modérés. J'ay répondu dans le *London Chronicle* à un libelliste des plus effrontés qui se signe Philanthropus<sup>1</sup>. Du reste, rien de plus maladroit que les démarches du petit nombre de ceux qui veulent imiter l'exemple de nos voisins. Ils ont affaire à un gouvernement qui réfléchit, qui sent, et veut le bien, mais qui ne sera jamais assez lâche pour se laisser arracher ni des sacrifices ni des grâces. L'effet de leurs démarches est donc d'arrêter celui des intentions parERNELLES du Souverain et de se perdre eux-mêmes s'ils le forcent à sortir du système de douceur et de modération qu'il désire suivre. »

On aura remarqué les réflexions intéressantes qui terminent cette lettre. La suivante n'est pas moins importante pour celui qui veut connaître la mentalité des milieux gouvernementaux bernois à cette époque qui devait influer si fortement sur les destinées du Pays de Vaud.

Berne, 11 Septembre 1790.

Monsieur,

« Quoique le tems me manque pour répondre en détail comme je le désirerois à vos deux dernières lettres, je ne veux

<sup>1</sup> On sait qu'il s'agit là de l'un des nombreux pseudonymes adoptés par Laharpe au cours de sa carrière politique.

pas renvoyer plus longtems à vous en remercier. La première contient une profession de foi politique si précise que je n'ay pu m'empêcher de la montrer à M. l'avoyer Steiger et à quelques autres personnes qui, estimant vos Talens et votre Caractère peints dans vos écrits, avoient vu avec d'autant plus de peine le passage en question dans vos *Etrennes*. Elles sont pleinement revenues de l'impression fâcheuse qu'elles avaient prises, et vous en donneront des preuves dans l'occasion. Votre dernière lettre prouve d'une manière bien sensible combien vous êtes attentif à tout ce qui peut intéresser le Gouvernement. La conversation dont vous me rendez compte confirme bien d'autres avis du même genre et les deux pèlerins étaient bien certainement ce qu'ils vous ont paru être.

» Non seulement la propagande et les principaux faiseurs du Club des Jacobins favorisent ouvertement tout ce qui peut remuer les esprits et allumer la guerre civile dans notre Pays, mais ils ont actuellement pour dignes seconds le Club des Suisses, présidé par les exilés Fribourgeois et composé d'un Ramas de gens dont on n'aurait pas cru jusques ici que la vocation pût jamais être la politique. Il n'est pas douteux qu'ils n'aient trouvé dans le Pays de Vaud des personnes assez mal avisées et aimant leur Patrie avec assez peu de discernement pour les favoriser. D'autres ne tendent au même but que par des motifs d'intérêt, d'orgueil ou d'ambition tout à fait personnels et par conséquent sans excuses. Tous répandent des Ecrits incendiaires, soudoient des Emisaires pour calomnier sourdement le Gouvernement auprès du Peuple, et se permettent des démarches qui, malgré la douceur du Gouvernement, le forceront enfin à des punitions qu'il fait son possible pour ne pas être obligé d'infliger. J'ay été très fâché d'être contraint à croire qu'un homme de génie de votre connaissance joue un rôle dans ces

intrigues. Il ne réfléchit pas que là où le Gouvernement est doux et juste, toute dissension civile est infiniment plus terrible que là où un mauvais Gouvernement provoque les Révolutions. Un Souverain qui a une conscience pure a un courage qui augmente avec le danger. Il trouve ses ressources dans la fidélité et l'attachement de la majeure partie de ses sujets, et si jamais nous nous trouvons dans le cas d'armer, nous nous reposerions avec confiance non seulement sur notre pays Allemand, mais sur la plupart des Communautés et des Villes du Pays de Vaud. Quant aux gens dont les deux voyageurs que vous avez rencontré vous ont parlé, ils n'ont qu'à venir, ils trouveront à qui parler. Ne croyez pas, cependant, que je trouve notre Gouvernement si parfait qu'il ne lui reste plus rien à faire pour ses sujets ; non, nous pouvons et nous devons leur faire plus de bien encore, mais le moment où l'on demande, où en quelques endroits on menace, est un moment où tout gouvernement qui se sent, reste dans les bornes strictes du Droit et de la Justice. Ce n'est pas quand un enfant s'oublie qu'un Père lui donne des preuves de sa tendresse ; elles reviennent d'elles même quand l'Enfant s'est reconnu et je crois que tout Gouvernement ne vaut rien quand on ne peut pas lui appliquer cette comparaison.

» Continuez, je vous supplie, à me donner les avis intéressans qui peuvent parvenir à votre connaissance. On m'a fait l'honneur, que j'étais bien éloigné de désirer, de m'ajointre au Conseil secret et j'ay acquis, par cette position, une vocation directe à m'instruire de tout ce qu'il peut nous être utile de savoir dans les circonstances présentes. Vous pouvez compter, du reste, que je ne feray jamais de vos lettres un usage qui puisse vous compromettre. »

Berne, 23 Juillet 1791.

« ...Les détails que vous me donnez sont toujours intéressans pour moi. Vous êtes plus près que nous des nouvelles ; vous dites bien, et quoique je ne sois pas toujours d'accord avec vous dans votre manière de voir, je vous rends toujours la justice de convenir que vous voyez en observateur et en homme d'esprit ; ainsi je vous supplie, donnez-moi de tems en tems des momens et ne vous fâchez pas si je ne vous réponds pas aussitôt ; ce ne sera sûrement pas par indifférence pour vos lettres.

» Je ne crois pas trop encore à la lettre de Worms dont vous me mandez le contenu ; cependant, j'espère que tôt ou tard cette espèce de nouvelles prendra couleur. Le Diable n'est pas toujours à la porte d'un pauvre homme et j'espère que les Diables qui assassinent, pendent, incendent aujourd'hui en France impunément tout ce qui leur déplait trouveront une fois un Ange exterminateur. Il me semble que Messieurs de Bâle commencent à être un peu moins partisans de la régénération française. Je suis enchanté de l'insolence de la Municipalité de Huningue ; j'espère que nos chers Confédérés en concluront que ces gens là pourraient bien ne pas être dans le droit chemin. La Liberté n'est ni insolente, ni atroce, ni perfide et, sur les 44000 municipalités, il y en a peu où l'une ou l'autre de ces aimables qualités n'ait ses coudées franches. Il en ont même de quoi exporter chez leurs voisins et il n'est pas douteux que quelques uns de vos compatriotes n'ayent été s'associer en si bon lieu.

» Vous aurez appris des détails des dîners d'Ouchy et de Rolle, le 14 et le 15. Ces gens là nous croient plus bêtes que méchans ; je suis du reste persuadé que beaucoup d'entre eux n'imaginoient pas se trouver à pareille fête. Les représentations des Classes sur l'affaire de Martin (à l'excep-

tion de celle de Morges) étaient très décentes et très bien faites. Quoique je ne croye pas qu'elles fussent nécessaires, il me semble qu'un pareil langage ne doit déplaire à aucun Souverain... »

Berne, 1 Septembre 1791.

« Je ne vous ay point remercié encore, Monsieur, de l'avis que vous avez eu la complaisance de me donner dans votre dernière lettre, et qui n'est pas le seul de ce genre que j'aye reçu. Le fanatisme des Clubs français est bien capable d'engendrer de pareils projets. Quels que soient les principes de l'Assemblée nationale et la mauvaise volonté de beaucoup de ses membres, envers nous, il est impossible qu'ils aient assez peu de pudeur pour souffrir qu'on rompe ainsi en visière non seulement à nous, mais au Corps Helvétique et si les brigands dont vous me parlez viennent de leur chef, ce sera tant pis pour eux et pour ceux qui les ont appelés. Vous jugez bien, Monsieur, qu'une pareille souscription, si elle est vraye, ne se fait pas sans sollicitation ni concert avec ceux qu'on prétend secourir et cela vous prouve l'innocence des intentions manifestées dans les fêtes du 14 et 15 juillet. Si vous avez seu tout ce qui s'est passé à cette occasion, tout ce qu'on s'est permis depuis, si vous avez vu les libelles répandus non seulement dans les Villes et Villages, mais par milliers sur les grands chemins, vous ne devez pas être surpris des mesures que nous avons prises. L'autorité du Gouvernement étoit paralysée au Pays de Vaud et cela est d'autant plus étrange que la presque totalité des campagnes sont, comme vous dites, attachées à leur devoir. Réfléchissez là dessus et tirez-en vos conclusions. Il n'est pas étonnant que, dans l'affaire de Martin, on se soit si fort élevé contre le principe reçu dans toutes les Jurisprudences et défendu, de la manière la plus convaincante, par les

juristes mêmes du Pays de Vaud, que le Souverain seul est le Juge naturel et légitime de tous les cas qui intéressent l'ordre public et tiennent au crime de haute trahison. Nous ne cherchons certainement pas à diminuer les priviléges, mais nous saurons arrêter les projets d'innovation conçus dans quelques villes. Les hommes ambitieux et ingrats ne cèdent ni à la raison, ni à la douceur ; celle-ci est même pour eux un objet de dérision et ils l'attribuent à la faiblesse. Il faut donc, quand ces moyens ne réussissent pas, en employer de plus efficaces, et comme nous avons bonne conscience, nous osons être fermes autant et aussi longtemps que cela sera nécessaire. Les contes absurdes dont vous me parlés dans votre avant-dernière lettre comme le bruit répandu à Basle qu'on vouloit approcher des troupes étrangères sont un des mille moyens employés par ces scélérats pour inquiéter le peuple et discréder le Gouvernement. Rien de plus marqué et de plus touchant que le zèle avec lequel les troupes ont marché et leur bonne conduite depuis qu'elles sont sur pied. La Bourgeoisie a de même témoigné la plus grande satisfaction des mesures du Gouvernement et, quoique les faits démentent à chaque instant les calomnies qu'on répand, on ne se lasse pas d'en imaginer de nouvelles. Nous méprisons tout cela et suivrons notre plan jusqu'à ce que l'ordre soit tout à fait rétabli et assuré pour l'avenir. »

C'est sur ces mots graves que s'arrête la correspondance de Freudenreich. Il eût été fort intéressant de connaître ce témoignage d'un patricien jusqu'à l'aurore du 24 janvier 1798. Ce qui nous en est resté a cependant sa valeur et peut contribuer à faire mieux comprendre et apprécier la mentalité des milieux gouvernementaux bernois pendant les premières années de la Révolution française.

Eug. MOTTAZ.